

**Propreté à Bruxelles : Plus de 30.000€ de taxes dressées
en 3 semaines**

Bruxelles, le 21 août 2017 – Après une période d’information concernant la réforme des collectes des déchets mise en place par la Région de Bruxelles-Capitale, l’Échevine de la Propreté publique, Karine Lalieux, a lancé une grande opération de verbalisation des comportements inciviques. Cette première phase s’est soldée par plus de 30.000€ de taxes.

Le lundi 2 janvier, l’Agence Bruxelles-Propreté entamait une réforme du calendrier et des horaires de collecte. Depuis, la ville de Bruxelles, de concert avec la Région Bruxelles-Capitale, a multiplié les campagnes d’information ciblées à l’attention des habitants et des commerçants.

Durant 3 semaines, les agents verbalisateurs du Service Propreté publique ont effectué des opérations flagrants délits et ouvertures de sacs poubelles sortis en dehors des horaires prévus. « Malgré de longs mois d’information et de sensibilisation, le non-respect des règles par quelques riverains et commerçants est tel dans certains quartiers qu’il est devenu indispensable de verbaliser ces personnes inciviques », déclare Karine Lalieux.

Concrètement, cette opération aura mobilisé des agents de la propreté publique durant de nombreuses nuits (entre 21h30 et 5h du matin) et matinées (entre 06h30 et 11h). Ils ont établi près de 395 taxes pour un montant total de 33.750€. Près de 293 taxes sont dues à des flagrants délits de comportement incivique. Suite à ses multiples infractions, un commerçant a été verbalisé pour un montant total de 5.850€. Un courrier a immédiatement été adressé à chacune des personnes verbalisées afin de les avertir de la situation et qu’ils mettent fin à leurs agissements. « Je tiens à remercier les agents de la propreté qui n’ont pas compté leurs heures pour pouvoir rendre aux quartiers la propreté qu’ils méritent », ajoute l’Échevine de la Propreté publique.

Cette campagne de verbalisation continuera tout au long de l’année dans différents quartiers de Bruxelles allant de Haren jusqu’à Louise en passant par Laeken, Neder-Over-Heembeek et le Pentagone. « Il est inadmissible que quelques personnes, de par leurs agissements, nuisent à l’ensemble des Bruxellois. C’est pourquoi le service Propreté publique va continuer ce type d’opération, tant dans les quartiers déjà verbalisés que dans d’autres quartiers problématiques », complète Karine Lalieux.

Contact presse : Mael Le Coq – mael.lecoq@brucity.be

02/279-48-54